

L'ouragan du 29 février 1772 a dévasté toute l'Isle de France

Le 12 mars 1772 – L'intendant Poivre au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/30 f°266

Le 12 mars 1772 : Poivre au ministre : l'ouragan du 29 février a tout dévasté, détail du désastre. Problème pour renvoyer les troupes faute de vaisseaux en état.

=====

Le 12 mars 1772

Monseigneur,

En exécution de vos ordres, que nous avons reçus le 14 de ce mois dernier par le navire particulier *le Boynes*¹, nous étions occupés à armer les flûtes du Roi et les autres bâtiments de Sa Majesté pour les renvoyer en France avec les troupes rappelées de cette colonie.

M. le Ch. Desroches avait fait un état de distribution des deux régiments rappelés en France sur les différents bâtiments que nous avons ici. Il avait destiné le vaisseau *le Mars* et la flûte *l'Ambulante* pour porter le régiment de Clare, et il avait placé une compagnie de ce même régiment sur la frégate *la Thétis*. Les autres flûtes : *le Jason*, *le Comte de Menou*, *la Corisante*, *le Citoyen*, *le Vaillant*, *la Normande*, *le Dragon* étaient destinés à porter le régiment de Royal Comtois, ainsi que *le Gange* que nous attendions des Indes.

Dès avant l'arrivée de vos ordres, la flûte *le Jason* avait été destinée de concert avec M. le Ch. Desroches à débarrasser la colonie de toutes les bouches inutiles. Elle était armée et prête à mettre à la voile depuis près d'un mois. Elle avait toujours été retenue dans le port par M. Desroches sans que j'aie jamais pu en savoir les raisons.

A l'arrivée de vos ordres, j'ai insisté pour que cette flûte reçut à bord la compagnie de Royal Comtois qu'elle devait embarquer, et qu'elle mit à la voile pour faire son retour en France. J'ai toujours éprouvé à ce sujet des oppositions inconcevables de la part de M. le Ch. Desroches : je ne me suis pas contenté d'insister de vive voix, je l'ai fait par écrit et j'ai pressé M. le Ch. Desroches de permettre que les bâtiments partissent à mesure qu'ils seraient prêts. Il s'y est formellement opposé, prétextant qu'aucun bâtiment ne devait partir avant ceux qui étaient destinés à transporter le régiment de Clare ; de sorte qu'il dépendait absolument de M. de Clugny, commandant la flûte *l'Ambulante*, ou de M. Bouvet, commandant *le Mars*, d'arrêter toute notre opération. Malgré ses oppositions, je prévoyais tellement les malheurs qui nous menaçaient qu'en l'absence de M. le Ch. Desroches qui était au Réduit, j'avais demandé à M. de Steinaver [Steinauer] de faire embarquer la compagnie destinée à la flûte *le Jason*, pour forcer en quelque sorte M. le Ch. Desroches à laisser mettre cette flûte dehors. Il en eut été de même des flûtes *la Corisante*, *le Comte de Menou* et *le Citoyen* qui étaient prêtes.

M. le Ch. Desroches instruit de ma demande à M. de Steinaver, et de l'ordre donné par ce commandant pour l'embarquement de la compagnie de Royal Comtois à bord du *Jason*, est accouru au port, et a tout contre-commandé, se plaignant hautement de ce que l'on manquait à son autorité.

Je vous prie de vouloir bien observer, Monseigneur, que j'étais d'autant plus pressé d'expédier les bâtiments à mesure qu'ils seraient prêts, que faute de fours je manquais de biscuit pour renvoyer les bâtiments en droiture en France à l'exception du vaisseau *le Mars* seul que j'aurais fait passer en droiture par la considération qu'il est très richement chargé. J'avais eu la précaution dès le mois

¹ *Le Boynes*, armement particulier, avait appareillé de Lorient le 29 septembre 1771 pour l'Isle de France (SHM, Lorient 2P13)

d'octobre de commander ces biscuits au cap de Bonne-Espérance et la saison pour relâcher au Cap commençait à être fort avancée ; j'en avais prévenu M. le Ch. Desroches, et il ne pouvait absolument l'ignorer. D'ailleurs pour soulager la colonie, nous approvisionner au cap de Bonne-Espérance, et mettre en sûreté les trois principaux vaisseaux du Roi : *l'Actionnaire*, *l'Union* et *l'Indien*, nous les avons envoyé au cap de Bonne-Espérance, où ils avaient ordre d'attendre jusqu'au vingt de mars les ordres qu'on serait dans le cas de leur envoyer de l'Isle de France. Quatre ou cinq jours après l'arrivée de vos ordres, on avait expédié à ces bâtiments un aviso (*le Curieux*) pour leur porter ordre d'attendre au cap de Bonne-Espérance les troupes de transport qu'on leur enverrait d'ici. Toutes ces raisons devaient déterminer M. le Ch. Desroches à consentir que les bâtiments partissent à mesure qu'ils seraient prêts ; rien n'a pu l'y faire consentir, pas même la crainte de l'ouragan qui s'est annoncé ici deux ou trois jours d'avance.

La nuit du 29 février au 1^{er} mars, nous avons essuyé l'ouragan le plus affreux, tout a été dévasté dans la colonie et le port a été mis dans la plus horrible confusion. *L'Ambulante* qui suivant les ordres de M. le Ch. Desroches devait partir la première, n'avait aucun officier à bord, cette flûte a été portée hors du port avec la corvette *le Verd galant* qui lui servait d'allège, ces deux bâtiments ont péri sur le morne Braban où tout le monde s'est sauvé à la réserve de cinq personnes. Il y avait à bord de *l'Ambulante* une compagnie de Clare qui y était employée à l'armement pour l'accélérer. La flûte *la Corisante* a coulé dans le port, *le Jason* et *le Comte de Menou* ont été très maltraités, on ne sait si on pourra les retirer, on les croit enfoncés, soit par des roches, soit par les becs de quelques ancres. *Le Mars*, *l'Africain*, *la Normande*, *la Nourrice*, *le Vaillant*, *le Citoyen*, tout a été échoué et de tous ces bâtiments nous avons déjà remis à flot, *le Mars*, *le Citoyen*, *la Normande* et *le Vaillant* sans beaucoup de dommage.

La flûte *le Prudent* qui était en chargement de bois de construction dans le port de la petite Rivière Noire y a péri, elle a perdu sept hommes de son équipage.

La flûte *la Seine* qui était en chargement au Grand Port, et qui heureusement y était seule, a échappé à mille dangers, ayant été chassée à près d'une lieue le long des roches. L'habileté de M. de Vaucouleur, et la force de ce bâtiment l'ont sauvé. S'il y avait eu plusieurs bâtiments dans le même port, ils y eussent tous péri parce qu'ils se seraient heurtés les uns contre les autres, comme cela est arrivé au petit port. Cette flûte est rentrée hier au Port Louis.

La perte que nous sentons le plus dans ce moment est celle de toutes nos chaloupes, chalands et bateaux de toute espèce, qui ont tous été ou brisés ou coulés, leur perte nous met dans l'impossibilité de donner les secours convenables à tous les bâtiments échoués, nous avons également perdu deux de nos goélettes, qui étaient employées à transporter le bois à feu nécessaire aux armements de nos flûtes.

Il vient de nous arriver à² Bourbon la flûte *le Dragon* chargée de grains qui assure que le même ouragan a passé à cette île.

Dans cet ouragan les magasins du Roi ont peu souffert, nous y avons environ 15 cents milliers de grains mais qu'est-ce que cela pour tant de monde à nourrir ? Toute la colonie est dans la plus grande désolation, chaque habitant a perdu toute sa récolte, une grande partie de ses établissements, partie de ses Noirs et de ses troupeaux. Personne n'a rien à manger, il n'y a plus de grain à Bourbon, et si l'ouragan a passé à Madagascar, cette île ne nous sera d'aucune ressource pour cette année.

Heureusement j'attends d'un moment à l'autre un gros bâtiment chargé de riz de Bengale. Je l'avais demandé, sur l'incertitude où nous étions du rappel des troupes.

Nous avons perdu une grande partie de notre biscuit qui a été mouillé dans les soutes des magasins, et ce qu'il y a de plus malheureux, c'est que l'entrepreneur de la boulangerie a perdu dans l'ouragan tous ses moyens de se procurer du bois à feu pour la cuisson du pain et des biscuits, et que par la perte de nos goélettes, je suis hors d'état de suppléer à ses moyens. Le malheur est tel, que depuis le 1^{er} mars, jour de l'ouragan, jusqu'à ce jour douze du même mois, il n'a pas encore été possible à l'entrepreneur de nous cuire une seule livre de biscuit.

² Lire « de » au lieu de « à »

D'un autre coté les moulins établis à la Grande Rivière, proche l'hôpital projeté par M. Desroches, ont été maltraités par l'ouragan, et ce n'est que d'aujourd'hui qu'ils commencent à nous fournir des farines.

M. Desroches s'obstinant à ne vouloir point admettre pour principe de notre opération, de faire partir les bâtiments à mesure qu'ils seraient prêts, a nommé les bâtiments, *le Mars*, *le Dragon* et *le Vaillant* pour transporter le régiment de Clare. Il voulait même d'abord que les bâtiments destinés à ce transport fussent ceux qui sont encore et, selon les apparences, seront longtemps échoués. En même temps, il exige qu'aucune compagnie du régiment de Royal Comtois ne s'embarque avant que tout le bataillon de Clare ne soit hors du port. Nous avons néanmoins la flûte *le Citoyens* qui est prête à mettre à la voile et qui n'attend plus que les trois compagnies de Royal Comtois qui lui sont destinées, et ne pourra partir qu'après *le Mars* qui ne sera prêt que sous 10 à 12 jours et après *le Vaillant* qui ne sera pas prêt de quinze jours.

Il est vrai que MM. les officiers de Clare ont de la répugnance à s'embarquer sur la flûte *le Citoyen*, dont ils n'ont pas bonne opinion, et qui est très incommode pour une quantité de passagers. Le régiment de Clare a déjà essuyé la corvée de venir sur ce bâtiment, et il serait naturel que Royal Comtois eut la même corvée à son retour. Le vaisseau a été visité ce matin et jugé bon, M. Desroches a ordonné pour demain une seconde visite où se trouveront tous MM. les officiers de la Marine.

Nous expédierons samedi 14 du courant la corvette *l'Heure du berger* au cap de Bonne-Espérance, pour rappeler ici un des trois bâtiments que nous avons envoyés hiverner dans cette rade pour apporter les provisions nécessaires à la colonie, et porter ordre aux deux autres de retourner en France, crainte qu'ils ne reviennent ici où ils nous seraient prodigieusement à charge.

Voilà Monseigneur, notre position qui est d'autant plus triste pour moi, que je suis malade depuis plus de trois semaines et hors d'état de pouvoir sortir de ma chambre.

J'attends mon successeur avec grand empressement, et j'espère que malgré ma maladie, je lui remettrai entre les mains la colonie avec une partie de ses maux réparés, des provisions suffisantes, et des dispositions faites pour garantir l'île de la famine.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Poivre

A l'Isle de France le 12 mars 1772

* * *